

# RÉDIGER LE PROGRAMME D'UNE OPÉRATION NEUVE AVEC LA RE2020

## ENJEUX

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Elle a aussi de nombreuses conséquences sur l'exploitation et la gestion de ces patrimoines immobiliers.

## PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage.  
Monteur d'opérations. Développeur.  
Chargé d'opérations.

## OBJECTIFS

- › intégrer les règles de la RE2020 dans les objectifs donnés aux opérations de construction neuve
- › déterminer un niveau pertinent d'exigence vis-à-vis des changements apportés par la RE2020
- › s'appuyer sur les fondamentaux de la nouvelle réglementation pour pouvoir instaurer un dialogue fort avec la maîtrise d'œuvre
- › évaluer les rendus de la maîtrise d'œuvre au regard des objectifs initiaux.

## PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

## PRÉ-REQUIS

Connaissance de la Réglementation Environnementale 2020.

## ANIMATION

Patrick JOUBERT,  
Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage.

## DATES CLASSE VIRTUELLE

10 avril 2024  
11 septembre 2025  
11 décembre 2025

## DÉROULÉ & CONTENU

### 1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

### 2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel des fondamentaux de la RE2020**
  - › connaître et comprendre les règles de la RE2020
  - › évaluer les changements apportés dans la manière de concevoir et de construire
  - › les concepts thermiques utilisés dans les constructions bas-carbone : déphasage, inertie, bioclimatisme...
- **Quels retours d'expérience sur les solutions techniques et thermiques ?**
  - › analyser quelques retours d'expérience sur des solutions techniques pertinentes
  - › comment éviter les écueils dans le recours aux énergies renouvelables ?
- **Les éléments-clefs du programme donné à la maîtrise d'œuvre :**
  - › organiser la concertation avec les services de gestion locative et patrimoniale
  - › quel contenu pour le programme donné à la maîtrise d'œuvre, afin qu'il soit un outil efficace de pilotage des études ?
  - › comment choisir les objectifs qualitatifs : densité, orientation, conception bioclimatique... ?
- **Quel impact de la RE2020 sur le choix de la maîtrise d'œuvre ?**
  - › choisir la procédure de sélection la mieux adaptée : concours ? conception-réalisation ?
  - › comment bien choisir les critères de sélection adaptés et analyser le contenu des offres au regard des exigences de la RE2020 ?

### 3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

**PRIX NET : 830 EUROS** - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.  
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :** Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. [anne.de-poulpiquet@afpols.fr](mailto:anne.de-poulpiquet@afpols.fr)  
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. [referenthandicap@afpols.fr](mailto:referenthandicap@afpols.fr)